

Augmentation de capital annoncée

Attijari bank de Tunisie

Société Anonyme au capital social de 210 000 000 dinars
divisé en 42 000 000 actions de nominal 5 dinars entièrement libérées

Siège social : 24, Rue Hedi Karray, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis
Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique : 0000121J

Attijari bank de Tunisie porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le **04 Avril 2025**, a décidé d'augmenter le capital social de la Banque de **210.000.000 dinars** à **250.000.000 dinars**, et ce par incorporation de réserves ordinaires d'un montant de **40.000.000 dinars**.

Cette augmentation du capital sera réalisée par la création et l'émission de **8.000.000 actions nouvelles**, de valeur nominale de **cinq (5) dinars** chacune, à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires à raison de **quatre (4) actions nouvelles gratuites** pour **vingt et une (21) actions anciennes**.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au conseil d'administration le pouvoir d'accomplir les formalités juridiques et pratiques de l'augmentation du capital, constater la réalisation de cette augmentation du capital et procéder à la modification corrélative des statuts.

Le conseil d'administration de la banque réuni en date du **07 Avril 2025** a fixé la date d'attribution des actions nouvelles au **30 Avril 2025**.

Droit d'attribution

Les actionnaires pourront exercer leurs droits d'attribution en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou céder leurs droits d'attribution en Bourse.

L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **30 Avril 2025**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les 8.000.000 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à compter du **1^{er} Janvier 2025** et **seront directement assimilées aux actions anciennes**.

Cotation en Bourse

Les actions anciennes d'Attijari bank de Tunisie seront négociables en Bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **30 Avril 2025**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **30 Avril 2025** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **30 Avril 2025**.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing à partir du **30 Avril 2025**.